

Quatrième journée : mercredi 27 mai 1992 :

Le Laonnois méridional

par Jean LEURQUIN *

Les bois de Parfondru

À la sortie est de Laon, suivre la D. 181 qui permet d'aborder le domaine champenois tout en tournant le dos à la Picardie : affleurements de craies remaniées et couvertures de sables éoliens correspondant à des reprises de sables thanétiens lors de la dernière glaciation. Ensuite, par la D 516, nous contourmons le bois de Lavergny avec château et ferme ; la D 5 nous conduit à Parfondru, anciennement connu pour la richesse floristique de ses marais

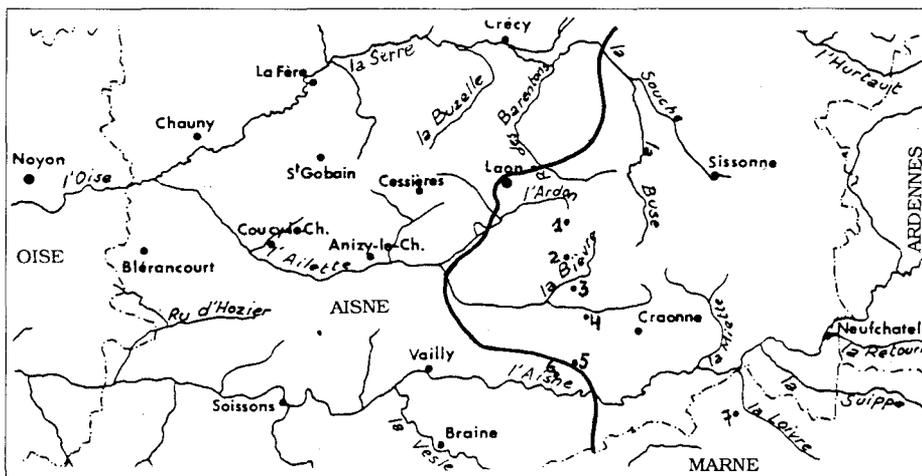


Figure 13 : Itinéraire de la journée du 27 mai 1992 en 7 stations.

1 : les bois de Parfondru ; **2 :** les pelouses de Bièvres ; **3 :** les pelouses calcaires de Chermizy-Ailles ; **4 :** le site de l'abbaye de Vauclair et son jardin officinal ; **5 :** les pelouses calcaires de Jumigny ; **6 :** les pelouses calcaires du Plateau d'Oeuilly ; **7 :** le grand marais de Cormicy. Limite dans le Laonnois (trait épais) des domaines atlantique et médio-européen.

(*) J. L. : 51, ch. du Châtelet, 6060 GILLY (Belgique).

constitués, notamment, de bas-marais calcicoles à *Schoenus nigricans* et de landes paratourbeuses à *Erica tetralix*. Ce site a été fortement dégradé et appauvri par suite de désastreuses tentatives de populiculture, vouées à l'échec en raison des conditions topographiques et édaphiques du marais. Malgré cette perte écologique, Parfondru semble détenir le record des espèces : 800 environ pour un carré de 4 km de côté dans le réseau cartographié par l'Institut floristique belgo-luxembourgeois (I.F.B.L.) qui atteint la latitude de Soissons.

A - Le bois de Grenon (la Butte aux Grès)

Immédiatement au nord de la D 25, la Butte aux Grès se coiffe d'une chênaie acidophile oligo-mésotrophe (alliance du **Quercion robori-petraeae**) établie sur sables éocènes remaniés en voie de podzolisation. La futaie comprend surtout : *Quercus petraea*, *Quercus robur* subsp. *robur*, essence héliophile de lisière, *Betula verrucosa* et *Fagus sylvatica*, cette dernière espèce très peu favorisée par ce type de sol et le climat local.

- Strate arbustive : *Viburnum opulus*, *Frangula alnus*, *Hedera helix* subsp. *helix*.

- Strate herbacée : *Festuca filiformis* Pourr., *Deschampsia flexuosa*, *Melampyrum pratense*, *Lonicera periclymenum* subsp. *periclymenum*, *Anthoxanthum odoratum*, *Neottia nidus-avis*, *Carex pilulifera* subsp. *pilulifera*, nombreux rejets de *Sorbus aucuparia* subsp. *aucuparia* et plantules de *Fraxinus excelsior* subsp. *excelsior*.

Citons également deux espèces très proches de *Carex homostachyès* formant des peuplements denses : *Carex arenaria*, stérile sous couvert forestier, à rhizomes épais très longuement rampants à faible profondeur, porteurs de pousses unicaules, et *Carex reichenbachii*, la perle de Parfondru, fertile sous forêt, à rhizomes minces et moins longuement traçants avec pousses multicaules, espèce encore présente près de Compiègne (Oise) et récemment découverte en forêt de Crécy (Somme).

Des espaces clairiérés sont occupés par des fragments de callunaie pouvant évoluer vers la chênaie sessiliflore à bouleau par l'intermédiaire d'une brousse à sarothamne.

En lisière de ce bois, le long de la D 25, au niveau d'un calvaire, se présente en placeaux, une pelouse sèche et dense sur sables eutrophes relevant du **Koelerio - Phleion phleoidis** et caractérisée par : *Koeleria macrantha*, *Phleum phleoides*, *Medicago minima*, *Vicia lathyroides*, *Veronica verna*, *Petrorhagia prolifera*, *Trifolium campestre*, *Trifolium arvense*, avec pour compagnes des espèces :

- des pelouses calcaires des **Brometalia** : *Dianthus carthusianorum*, *Thymus pulegioides* ;

- des pelouses rases et ouvertes des **Sedo - Scleranthetalia** : *Sedum acre*, *Sedum forsteranum* ;

- des friches herbeuses des **Arrhenatheretalia** : *Tragopogon pratensis* subsp. *orientalis*, *Achillea millefolium* subsp. *millefolium*, *Oenothera biennis*, *Hypochoeris radicata*, ...

Entre le calvaire et la village, à la cote 92, nous abordons le front de la cuesta

par un chemin herbeux laissant entrevoir successivement un champ de maïs, d'anciennes cultures avec *Veronica triphyllos* et une prairie à fromental ombragée par de vieux arbres fruitiers et laissée à l'abandon, probablement momentanément. Le caractère montagnard de cette arrhénathéraie mésophile étonne par la présence exceptionnelle de *Geranium sylvaticum* subsp. *sylvaticum* abondant et en fin de floraison (une seconde station, à 6 km vers l'est (Mauregny-en-Haye) est connue dans la même situation), d'*Alchemilla xanthochlora* rare pour la région et de *Pulmonaria montana*, espèce souvent liée aux lisières forestières ou prairies mésotrophes. L'envahissement du pré-verger par *Urtica dioica* indique une pollution chimique provoquée par l'enrichissement en nitrates des eaux des nappes, par suite d'une utilisation excessive d'engrais sur les cultures en amont (constatation faite également la veille : station V).

B - Le bois des Fosses

Le bois des Fosses occupe le front de la cuesta tertiaire exposé au nord. Des fragments de calcaire grossier, provenant de la corniche lutétienne, ont glissé par solifluxion périglaciaire, sur le versant très pentu de la côte, formant ainsi des buttes de plusieurs mètres de hauteur. Il en résulte une topographie de versant très complexe, induisant une très grande diversité de sols, allant des sables siliceux à pH 4 jusqu'à des sols calcimorphes de pH 7 à 7,5.

1. Dans les bas de pente :

Des sols colluvionnés mésotrophes, épais et subhumides, hébergent un type de chênaie mélangée édaphique (Alliance du **Fraxino - Carpinion**), traitée en taillis-sous-futaie où codominant, dans la futaie, le Chêne pédonculé et le Frêne commun avec une présence sporadique du Merisier, du Hêtre, de l'Érable sycomore et du Châtaignier. Dans les taillis, le Coudrier, l'Érable sycomore et le Frêne commun sont les plus présents.

Cette chênaie-frênale présente diverses variantes dont :

a - une variante acidophile à *Convallaria majalis*, *Hieracium murorum*, *Luzula pilosa*, *Deschampsia flexuosa*, *Blechnum spicant*, *Maianthemum bifolium*, se localisant notamment sur les gisements de sables de Beauchamp, postérieurs aux glissements des pans calcaires lutétiens.

Des layons herbeux bien éclairés à *Brachypodium sylvaticum* subsp. *sylvaticum*, *Potentilla erecta*, *Geranium sylvaticum* offrent tout un cortège de laïches comme : *Carex ovalis*, *C. spicata*, *C. pilulifera* subsp. *pilulifera*, *C. sylvatica* subsp. *sylvatica*, *C. flacca* subsp. *flacca*, *C. pallescens*.

b - une variante neutrocline à *Carex sylvatica* subsp. *sylvatica*, *Euphorbia amygdaloides* subsp. *amygdaloides*, *Epilobium montanum*, *Fragaria vesca*, *Hedera helix* subsp. *helix*, *Pulmonaria montana* et *Phyteuma spicatum* s.l., cette dernière espèce ayant ici l'une de ses rares stations pour la région.

c - une variante neutrophile à *Arum maculatum*, *Lamium galeodolon* s.l., *Ranunculus ficaria* s.l., *Sanicula europaea*.

Sont également présentes des espèces des **Fagetalia**, à large amplitude ionique comme : *Polygonatum multiflorum*, *Scrophularia nodosa*, *Oxalis acetosella*, *Milium effusum*, *Anemone nemorosa*, *Poa nemoralis* et *Moerhingia trinervia*.

2 . Sur les fortes pentes nord :

a - des sols bruns oligotrophes, acides (pH 4), formés à partir de sables colluvionnés, accueillent une variante à fougères de la chênaie sessiliflore (Alliance du **Quercion robori-petraeae**), caractérisée par : *Blechnum spicant*, *Athyrium filix-femina*, *Dryopteris dilatata*, *D. carthusiana*, *D. filix-mas*, *D. affinis* (Lowe) Fras.-Jenk. subsp. *borreri* (Newm.) Fras.-Jenk.;

b - des sols bruns calcaires eutrophes, en mosaïque avec les sols précédents, sont occupés par des fragments de hêtraie calcicole (sous-alliance du **Cephalanthero - Fagenion**), installés principalement sur les marges et les versants supérieurs de la cuesta.

Un traitement forestier, en courtes révolutions, favorise le maintien de *Sorbus aria* subsp. *aria*, *S. torminalis* et de leur hybride *S. x vagensis*. De petites éclaircies sélectives provoqueraient la floraison de *Rubus saxatilis*, ronce stolonifère qui, avec *Geranium sylvaticum* subsp. *sylvaticum*, *Daphne mezereum*, *Melica nutans*, *Hypericum montanum* confère à cette hêtraie un caractère médioeuropéen submontagnard accusé. Profiteraient également des mises en lumière diverses espèces d'ourlet thermo-calcicole du **Geranion sanguinei** comme : *Hypericum hirsutum*, *Inula conyza*, *Aquilegia vulgaris*, *Laserpitium latifolium* var. *asperum*, *Ophrys insectifera*, *Platanthera chlorantha*, *Epipactis muelleri*, *Viola hirta* et d'autres de clairière comme : *Carex digitata*, *C. ornithopoda* subsp. *ornithopoda*, *Atropa bella-donna*, *Pulmonaria montana*, etc ...

c - des sols juvéniles, filtrants et calcarifères, formés à partir des sables de Cuise, couvrent un repli de la cuesta à pente forte ouest - sud-ouest. Au sein de la hêtraie calcicole, un pré-bois xérophile à croissance lente forme un manteau thermo-continental (sous-alliance du **Berberidenion vulgaris**) à *Quercus pubescens* subsp. *pubescens*, *Q. petraea*, *Q. x stremitii*, *Sorbus aria* subsp. *aria*, *S. torminalis*, *S. latifolia*, *Prunus mahaleb*, *Ligustrum vulgare*, *Viburnum lantana* surmontant un ourlet en nappe à *Brachypodium pinnatum* subsp. *pinnatum*, *Geranium sanguineum*, *Vincetoxicum hirundinaria* subsp. *hirundinaria*, *Inula salicina* subsp. *salicina*, *Campanula persicifolia* subsp. *persicifolia*, *Laserpitium latifolium* (alliance du **Geranion sanguinei**) contaminé par de petits genêts comme *Genista tinctoria* et *Chamaespartium sagittale*, le premier indicateur d'un sol profond à tendance acidifiante, le second dénotant une décalcification superficielle des sols.

Ces lisières de chênes et de sorbiers, relevées dans la limite territoriale Beauvais-Compiègne-Laon-Reims, méritent une protection intégrale eu égard au caractère relictuel de ce type paraforestier.

En fin de parcours, on débouche dans une petite dépression au climat subméditerranéen, propice à la sauvegarde du Chêne pubescent, du Lézard vert et de la Mante religieuse et dont les sols cultureaux, aptes à recevoir dignement la vigne, se sont vu préférer le tabac.

À partir des plantules de tabac achetées auprès d'un même particulier qui exploite deux hectares de terrain, les petits producteurs font 4 récoltes par an sur des surfaces de 15 ares en moyenne : la première récolte prenant en compte uniquement les feuilles de base de chaque plant, la deuxième, les feuilles médianes inférieures, la troisième, les feuilles médianes supérieures et la

dernière, les feuilles sommitales les plus chargées en nicotine. Le tabac est vendu à la coopérative CETA qui invite d'ailleurs les exploitants à produire le plus possible, alors que l'État organise et intensifie de plus en plus des mesures dissuasives envers les fumeurs. Un paradoxe de fumistes !

Les pelouses de Bièvres

De Parfondru, regagner la D 90 en laissant Orgeval à sa gauche ; suivre la D 890 en direction de Bièvres avec arrêt en bord de route au Mont de Coupy (cote 170), à 1 km au nord de Bièvres.

a - On visite une pelouse mésophile à *Brachypodium pinnatum* subsp. *pinnatum* et *Bromus erectus* subsp. *erectus* (alliance du **Mesobromion**) riche en orchidées.

Espèces caractéristiques :

<i>Ophrys fuciflora</i> subsp. <i>fuciflora</i>	<i>Salvia pratensis</i>
<i>Orchis militaris</i>	<i>Dactylorhiza fuchsii</i> subsp. <i>fuchsii</i>
<i>Platanthera chlorantha</i>	<i>Hippocrepis comosa</i>
<i>Orchis simia</i>	<i>Listera ovata</i>
<i>Platanthera bifolia</i>	<i>Carex flacca</i> subsp. <i>flacca</i>
<i>Epipactis atrorubens</i>	<i>Aceras anthropophorum</i>
<i>Gymnadenia odoratissima</i>	<i>Linum catharticum</i>
<i>Scabiosa columbaria</i>	<i>Orchis purpurea</i>
subsp. <i>columbaria</i>	<i>Euphorbia cyparissias</i>
<i>Gymnadenia conopsea</i>	<i>Pimpinella saxifraga</i>

Les "vides" de la pelouse sont occupés par *Globularia punctata*, *Helianthemum nummularium* subsp. *obscurum*, *Hieracium pilosella* s.l., *Orobanche teucrii* sur *Teucrium chamaedrys*, *Genista tinctoria*.

b - La lisière arbustive d'une hêtraie calcicole toute proche, formée à partir de *Cornus sanguinea*, *Rhamnus catharticus*, *Lonicera xylosteum*, *Frangula alnus*, se distingue par la présence d'espèces à caractère subatlantique plus ou moins prononcé comme *Tamus communis*, *Lonicera periclymenum* subsp. *periclymenum*, *Viburnum lantana*.

Ce manteau calcicole, rattaché à la sous-alliance du **Tamo - Viburnenion** (alliance du **Berberidion vulgaris**), peut participer à la série calcicole du Chêne pubescent ou du Hêtre dans une variante thermo-continentale à *Sorbus aria* subsp. *aria* et *S. torminalis*, en relation syndynamique avec des pelouses calcaires du **Mesobromion** ou des ourlets thermophiles du **Geranion sanguinei**.

Au vu du tableau (haut page suivante), on peut inclure la région sud de Laon dans l'étage collinéen subatlantique subhumide, en interface de deux domaines phytogéographiques, l'un franco-atlantique et l'autre subatlantique ou méditerranéen.

Il est donc normal que la végétation arbustive préforestière de cette zone de contact participe à des groupements dont l'intrication des espèces caractéristiques met en jeu à la fois les manteaux thermo-continentaux à Chênes et Sorbiers et

Étage	T°	m°	M°	P (mm)
	collinéen	subatlantique		subhumide
	< 12	> -1	< +8	550 < P < 800
Laon (alt. : 175 m)	9,8	-0,5	5,7	716
Reims (alt. : 83 m)	10,2	-0,6	5,5	639

Légende du tableau :

T° : température annuelle moyenne

m° : moyenne des minima des 3 mois les plus froids (D-J-F)

M° : moyenne des maxima des 3 mois les plus froids

P : précipitations moyennes annuelles

Caractéristiques bioclimatiques de la région de Laon-Reims(d'après GÉHU *et alii*, 1984)

ceux plus atlantiques à Tamier et Viorne manciennne, le tout dans une même composante de l'alliance du *Berberidion vulgaris*.

c - En regagnant le car, on relève encore :

- sur berme herbeuse : *Medicago sativa* subsp. *falcata*, *Tetragonolobus maritimus* ;

- sur talus graveleux, des thérophytes xérophiles comme : *Desmazeria rigida* subsp. *rigida*, *Arenaria serpyllifolia*, *Chaenorhinum minus* subsp. *minus*.

Les pelouses calcaires de Chermizy-Ailles

Traverser Bièvres et sa vallée, dont le versant sud expose quelques éperons calcaires et des prairies humides abandonnées en voie de recolonisation.

Visite de pelouses communales dans un site de carrières désaffectées, situées sur le plateau de Neuville, en bordure est de la D 890 qui relie Bièvres à Chermizy (cote 179).

La mise en culture de ces pelouses pendant un ou deux ans avec abandon provoqué permet à l'exploitant de toucher de l'État une subvention de 3 000 F/ha, tout comme la mise en jachère de ses cultures céréalières l'autorise au même octroi : initiative paysanne qui va à l'encontre de l'esprit conservatoire des savants !

Nous retiendrons deux type de pelouse sur calcaire lutétien :

a - Sur sol calcaire marneux actif et frais (pH 8), une pelouse du **Mesobromion** à *Bromus erectus* subsp. *erectus* et *Brachypodium pinnatum* subsp. *pinnatum*, caractérisée par : *Tetragonolobus maritimus* subsp. *siliquosus* (L.) Murb., *Helianthemum nummularium* subsp. *obscurum*, *Carex flacca* subsp.

flacca, *Sanguisorba minor* s.l., *Polygala calcarea*, *P. amarella*. L'arrêt des activités agropastorales favorise l'apparition des plantules de *Pinus sylvestris* et d'une fruticée thermo-continentale composée de : *Lonicera caprifolium*, *Ligustrum vulgare*, *Juniperus communis* subsp. *communis*, *Rosa rubiginosa*, *Sorbus aria* subsp. *aria*, ...

b - Sur rendzine grise, une pelouse du **Xerobromion** dont le cortège floristique peu banal comprend : *Bromus erectus* subsp. *erectus*, *Carex humilis*, *Fumana procumbens*, *Pulsatilla vulgaris* subsp. *vulgaris*, *Teucrium chamaedrys*, *Linum tenuifolium*, *Globularia punctata*, "contaminée", là où le sol est plus rétentif en eau, par des espèces mésophiles comme : *Avenula pratensis* subsp. *pratensis*, *Tetragonolobus maritimus*, *Polygala calcarea*, *Galium verum* subsp. *verum*, *G. pumilum*, *Linum catharticum*, *Herminium monorchis* (non sorti : dernière station connue en Laonnois pour cette Orchidée, citée 9 fois autour de Laon par RIOMET au début du siècle), *Blackstonia perfoliata* subsp. *perfoliata*, *Cirsium acaule* subsp. *acaule* ; le tout sous le couvert très aéré d'une amorce arbustive effectuée à partir de : *Juniperus communis* subsp. *communis*, *Salix caprea*, *Sorbus aria* subsp. *aria*, ...

Nous réempruntons le chemin de terre qui nous a conduits en limite de cultures pour ensuite regagner la grand-route et le car.

Le site de l'abbaye de Vauclair

Après la traversée de Chermizy-Ailles, la D 886 nous conduit à l'ancienne abbaye de Vauclair, située en pleine forêt. La forêt de Vauclair, ancienne propriété ecclésiastique, reconstituée en feuillus et partiellement enrésinée depuis sa destruction quasi totale lors de la guerre 1914-18, couvre environ 1 000 ha sur le versant sud d'une petite rivière, l'Ailette, dont la vallée présente des espaces marécageux à sphaignes et *Thelypteris limbosperma*.

Après un pique-nique réparateur sur une aire aménagée pour touristes aux abords même de l'étang des Moines, nous parcourons le site du monastère cistercien, fondé en 1134 par saint Bernard et dont les ruines furent dégagées par de jeunes bénévoles en 1966.

Un père jésuite, d'origine belge, initié à l'archéologie par un moine curiste de l'abbaye d'Orval, nous développe l'historique des fouilles (site habité de façon quasi continue depuis l'âge du bronze), avant d'entreprendre la visite du jardin de plantes médicinales qui jouxte le complexe abbatial.

Témoin vivant, mais artificiel de la flore officinale de plaine, raccourci facile pour grand public et étudiants en facultés de pharmacie, ce petit paradis perdu laisse entrevoir le plan géométrique de son damier, telle une alternance entre les carrés blanc sale et les carrés noirs de terre nourricière, conçue à la manière des Incas.

Cette technique horticole a l'avantage de contrecarrer le dynamisme centrifuge des plantes à la recherche de lumière et d'humidité, évitant au jardinier de les ramener inlassablement vers le centre de la parcelle.

En outre, chaque case fleurie doit déménager au bout de 3 à 4 ans pour éviter l'affaiblissement des populations spécifiques.

Nous citerons au hasard comme :

- médicaments cardiotoniques : *Atropa bella-donna* ou *Hyoscyamus niger* qui se prête mieux à la culture en massif qu'en pieds isolés et dont une feuille fraîche sur le front guérit votre migraine (?) ;

- sédatifs : *Lactuca virosa*, *Lotus corniculatus*, *Galium odoratum* ;

- digestif : *Tanacetum balsamita*.

Vous saurez encore :

- que *Chelidonium majus* fait miracle en homéopathie comme cholagogue, également utilisée dans la lithiase biliaire, les hépatites ;

- qu'*Armoracia rusticana*, stimulante, encore trop peu connue chez nous, fut apportée de l'est, au 19ème siècle, par des familles d'émigrés polonais ;

- que toutes les Boraginacées sont pectorales.

Restaient à voir le petit bassin de plantes aquatiques et les trous d'obus aménagés pour les fougères et les plantes hygrophiles.

Enfin, notre guide, avec humour et persuasion, nous invite à réapprendre l'utilisation judicieuse des Simples, nous qui apprenons à bien les connaître, à pratiquer l'art des remèdes champêtres, à élaborer dans chacun de nos jardins secrets, un compendium naturel de la phytothérapie moderne. Et c'est pétris de bonnes intentions toutes prophylactiques que nous repartons courir la campagne à la recherche de bonnes herbes ! Mais nous restons perplexes en constatant la survivance de la théorie des signatures de PARACELSE, cause indirecte mais réelle de la destruction de nombre d'espèces rares, des orchidées des pays méditerranéens au... rhinocéros.

Les pelouses calcaires de Jumigny

On quitte la forêt de Vauclair par le sud jusqu'à "l'isthme d'Hurtebise" : étranglement entre les fronts de deux cuestas s'épanouissant au nord-est sur le plateau de Craonne connu pour ses stations limites de *Colutea arborescens*. On suit la D 18 ou Chemin des Dames vers Soissons, en dépassant la caverne du Dragon, vaste galerie de carrière et ancienne place d'armes des Allemands, dans laquelle un musée rappelle des souvenirs émouvants de la guerre 1914-1918. On suit la D 102 le long de laquelle les villages occupent les corniches calcaires lutétiennes susjacentes aux argiles de Laon, fournissant les unes pierres à bâtir et les autres sources d'eau ; tel celui de Paissy troglodytique dont les "creutes" servent notamment d'entrepôts. On descend le revers de la cuesta avec arrêt au croisement des routes de Jumigny et de Cuissy-et-Geny (cote 168).

Nous visitons une pelouse mixte du **Mesobromion** à *Bromus erectus* subsp. *erectus* et *Brachypodium pinnatum* subsp. *pinnatum* installée sur une butte calcaro-sableuse et fortement menacée par la recolonisation forestière de *Quercus robur* subsp. *robur*. Ce type de pelouse comprend un fond d'espèces à la fois :

- du **Mesobromion** comme : *Hippocrepis comosa*, *Koeleria macrantha*, *Ophrys fuciflora* subsp. *fuciflora*, *Orchis militaris*, *O. purpurea*, *Listera ovata*, *Himantoglossum hircinum* subsp. *hircinum*, *Carex flacca* subsp. *flacca*, *Eryngium campestre*, *Salvia pratensis*, *Helianthemum nummularium* subsp. *obscurum*, *Orobanche alba* sur *Thymus pulegioides* avec des différentielles calcaréo-marnicoles comme *Blackstonia perfoliata* subsp. *perfoliata* et *Tetragonolobus maritimus* ;

- du **Xerobromion** comme : *Carex humilis* (très abondant), *Teucrium montanum* (caractéristique discutable), *Fumana procumbens*, *Pulsatilla vulgaris* subsp. *vulgaris* ;

- d'ourlet en nappe du **Geranion sanguinei** : *Geranium sanguineum*, *Bupleurum falcatum* subsp. *falcatum*, *Campanula rapunculus*, *Vicia tenuifolia*, ...

- de manteau du **Berberidion vulgaris** : *Rosa micrantha*, *R. agrestis*, *Colutea arborescens* s.l., ...

Les pelouses calcaires du plateau d'Oeuilly

Reprendre la D 102 vers le nord et sur la gauche, suivre la D 104 qui traverse Cuissy-et-Geney en direction d'Oeuilly avec arrêt à Pergan. Nous abordons ainsi le coteau d'Oeuilly, site xérothermique, remarquable au point de vue floristique, célèbre pour ses stations ultimes d'*Hyssopus officinalis* s.l. (DEPASSE, 1975). Cette colline, établie en corniche calcaire lutétienne, participe au front de cuesta en regard de la vallée de l'Aisne, surplombe des champs et jachères installés sur sables de Cuise, jouxte enfin un cimetière militaire et le bois de Chaouïa, siège d'un ancien poste de commandement de la 1^{ère} guerre mondiale.

a - La traversée du village-rue de Pargnan, telle une allée fleurie et chaude aux senteurs provençales, nous laisse entrevoir la flore :

- des vieux murs calcaires : *Cymbalaria muralis* subsp. *muralis*, *Cheiranthus cheiri*, *Parietaria diffusa*, *Centranthus ruber* subsp. *ruber* (alliance du **Centrantho - Parietarion**) ;

- des banquettes calcaires à mince lit terreux, composées d'espèces messicoles ou d'ourlet, formant un ensemble disparate essentiellement thérophytique et pionnier : *Ajuga chamaepitys* subsp. *chamaepitys*, *Fumaria officinalis*, *Stachys recta* subsp. *recta*, *Cerastium semidecandrum* subsp. *semidecandrum*, *Minuartia hybrida* subsp. *hybrida*, *Lepidium campestre* ;

- des bermes herbeuses thermophiles : *Asparagus officinalis* subsp. *officinalis*, *Bryonia cretica* subsp. *dioica*, *Himantoglossum hircinum* subsp. *hircinum*, *Melampyrum arvense*, *Salvia pratensis*, *Descurainia sophia*.

b - Un chemin bitumeux offre, sur ses marges, et en étroite relation syndynamique avec une arrhénathéraie de berme :

- un ourlet vernal, pionnier et nitrophile à *Anthriscus sylvestris*, *Chaerophyllum temulentum*, *Alliaria petiolata*, *Conium maculatum*, *Chelidonium*

majus (alliance de l'**Alliarion**), agrémenté d'espèces calciphiles comme *Viola hirta* et *Bunium bulbocastanum* ;

- un linéaire arbustif composé de *Euonymus europaeus*, *Sambucus nigra*, *Rhamnus catharticus*, *Prunus x fruticans*, *Humulus lupulus*, parfois drapé de *Clematis vitalba* (alliance du **Berberidion vulgaris**).

c - Après le parcours rapide d'un sous-bois à *Sanicula europaea*, ménageant des clairières herbeuses à *Orchis militaris*, *O. purpurea*, *Ophrys insectifera*, *Cephalanthera damasonium*, *Carex pilulifera* subsp. *pilulifera*, nous abordons avec impatience la corniche et ses riches pelouses.

1 - Sur dalles calcaires lutéliennes s'installent de petites communautés d'annuelles thermoxérophiles des **Tuberarietea guttatae** formées de *Vulpia unilateralis* (= *Nardurus maritimus*), *Desmazeria rigida* subsp. *rigida*, *Saxifraga tridactylites*, *Minuartia hybrida* subsp. *hybrida*, *Cerastium pumilum* s.l., *Erophila verna* s.l., *Arenaria serpyllifolia*, en étroite intrication avec des groupements plus évolués de l'**Alysso - Sedion** dont elles constituent le stade pionnier. Citons *Alyssum alyssoides*, *Teucrium botrys*, *Sedum acre*, *Poa bulbosa*.

2 - Sur sols bruns calcaires développés à partir d'arènes dolomitiques, s'établissent des pelouses du **Koelerio - Phleion phleoidis** caractérisées par : *Artemisia campestris* s.l., *Armeria alliacea* (= *A. arenaria*), *Silene conica* subsp. *conica*, *S. otites* subsp. *otites*, *Phleum phleoides*, *Medicago minima*, *Petrorhagia prolifera*, *Veronica spicata* subsp. *spicata* ; cette dernière espèce, située à sa limite nord, devient assez commune sur sables calcarières du sud du Chemin des Dames et dans la région de Reims.

3 - Sur rendzine grise :

- les plus grands espaces sont occupés par une pelouse mixte à *Bromus erectus* subsp. *erectus* et *Brachypodium pinnatum* subsp. *pinnatum* composée de : *Centaurea scabiosa*, *Rhinanthus alectorolophus*, *Seselimontanum*, *Cirsium acaule* subsp. *acaule*, *Linum catharticum*, *Muscari comosum*, *Ononis natrix* subsp. *natrix*, *Stachys recta* subsp. *recta*, *Sanguisorba minor* s.l., *Avenula pratensis* subsp. *pratensis*, *Tetragonolobus maritimus*, *Himantoglossum hircinum* subsp. *hircinum* ;

- et les "tonsures" qu'ils ménagent, de-ci de-là, hébergent de petites unités du **Xerobromion** caractérisées par : *Teucrium montanum*, *T. chamaedrys*, *Potentilla tabernaemontani*, *Orobanche teucrii*, *Linum tenuifolium*, *Globularia punctata*, *Dianthus carthusianorum*, *Odontites lutea*, *Ononis pusilla*, *Hyssopus officinalis* s.l. ; cette dernière espèce est de spontanéité incertaine, comme dans ses autres stations des environs de Paris. Parmi les hypothèses envisagées à cet égard par DEPASSE, 1975, celle d'une introduction dans le site par les troupes venant du midi qui, pendant la guerre 1914-1918, ont occupé les carrières désaffectées situées au nord-ouest du coteau, paraît assez peu vraisemblable, les soldats engagés dans ces terribles combats ayant, si l'on ose dire, "d'autres chats à fouetter" que de transporter dans leur paquetage des plantes du pays natal, et de s'occuper de jardinage. Le cortège floristique et les conditions écologiques du milieu sont en revanche parfaitement compatibles avec l'hypothèse de la spontanéité de la plante.

4 - Ces pelouses sont "ourlées" par des espèces des **Origanetalia vulgaris** comme : *Asparagus officinalis* subsp. *officinalis*, *Bupleurum falcatum* subsp.

falcatum, *Origanum vulgare*, *Arabis sagittata*, *Campanula rapunculus*, *Agrimonia eupatoria* subsp. *eupatoria*, *Galium verum* subsp. *verum*, *Silene vulgaris* subsp. *vulgaris*.

5 - Citons comme espèces compagnes des friches : *Achillea millefolium* subsp. *millefolium*, *Tragopogon pratensis* s.l., *Leucanthemum vulgare*, *Reseda lutea*, *Reseda luteola*, *Echium vulgare*.

Le grand marais de Cormicy

Emprunter la D 925 par Oeuilly, Beurieux et Pontavert pour regagner la N 44 en direction de Reims. Arrivé au niveau de Berry-au-Bac, facilement repérable par son complexe d'étangs, on franchit l'Aisne, affluent de l'Oise et son canal latéral pour entrer dans la Champagne-Ardenne. On quitte la N 44 par la D 32 pour atteindre Cormicy et son grand marais qui se localise à 500 m à l'ouest de la D 530 qui relie Cormicy à Cauroy-lès-Hermonville.

Le massif de Cormicy (alt. : 190 m), annexé à celui de Saint-Thierry situé plus au sud, constitue une avancée ultime de la falaise de l'Île-de-France. Analogue à la Montagne de Reims mais avec moins de vignes et plus de bois et de vergers, site résidentiel par excellence pour maints Rémois, il représente un vaste domaine forestier dont le marais de Cormicy (alt. : 91 m) ne constitue qu'une enclave en bas de pente.

Pour accéder au marais, on doit traverser très brièvement une chênaie-charmaie installée sur sables siliceux thanétiens, rétentifs en eau car séparés du socle crayeux par le niveau argileux de Vaux-sous-Laon.

Dans les ouvertures aménagées dans le tapis de lierre, on relève la présence de *Melica uniflora*, *Stellaria holostea*, *Platanthera chlorantha*, *Luzula forsteri*, espèce atlantique en limite d'aire. En outre, la lisière interne se compose d'un ourlet à *Brachypodium sylvaticum* subsp. *sylvaticum*, *Melampyrum pratense*, *Valeriana repens* et d'un manteau à *Viburnum opulus*, *Cornus sanguinea* subsp. *sanguinea*, *Prunus padus* subsp. *padus* (rare),...

De la grand-route au marais, une dénivelée de 3 mètres explique le passage des sables thanétiens aux argiles sous-jacentes, celles-ci retenant en permanence les eaux pluviales et fluantes dans un bassin d'accumulation sur lequel s'est établi le marais.

À la suite de l'ouverture d'une sablière au détriment d'une parcelle boisée de 5 ha, il a été proposé par l'administration, comme mesure compensatoire, au demeurant illusoire, de boiser une surface au moins équivalente du grand marais, ce qui a provoqué le prétendu assainissement du site au moyen d'une plantation de peupliers du Canada, effectuée durant l'hiver 91-92, au détriment des sols profondément remaniés et des groupements végétaux en majeure partie déstructurés.

Bientôt exsangue si le plan projeté d'une mise en réserve n'est pas mis en place très rapidement, le marais nous dévoile encore les fragiles et verts trésors, les derniers peut-être, de sa belle nature violée. Nous restons confondus, muets

devant un tel gâchis, témoins impuissants devant la dramatique ignorance des autorités, quelles qu'elles soient, responsables certes, mais non coupables dit-on.

Avec l'aide du transect, essayons de dégager la dynamique sériale de cet ensemble palustre à caractère alcalin :

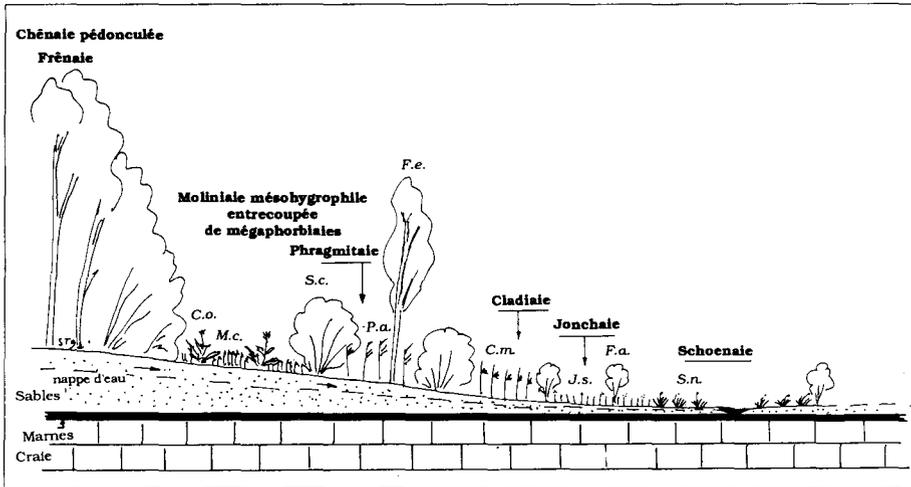


Figure 14 : Transect synthétique de la végétation du marais de Cormicy.

a - Groupement pionnier sur tourbe dénudée relevant de l'*Anagallido - Eleocharetum quinqueflorae*, dans une race subcontinentale : *Anagallis tenella*, *Carex davalliana* et *Pinguicula vulgaris*. Notons l'absence de l'espèce *Eleocharis quinqueflora* quoique présente dans la dition champenoise.

b - Tourbière à *Schoenus nigricans* avec un cortège de compagnes atlantiques : *Valeriana dioica* subsp. *dioica*, *Gentiana pneumonanthe*, *Scorzonera humilis*, *Dactylorhiza incarnata* subsp. *incarnata*, *Oenanthe lachenalii*, *Cirsium dissectum* et continentales : *Silaum silaus*, *Molinia caerulea* subsp. *caerulea*, *Potentilla erecta*.

c - Jonchaie à *Juncus subnodulosus* en mosaïque avec des fragments de prairies hygrophiles mésotrophes à *Agrostis stolonifera*, *Lotus uliginosus*, *Carex disticha*, *Cardamine pratensis*, *Dactylorhiza majalis* subsp. *praetermissa*, *Ranunculus repens*, *Lychnis flos-cuculi* subsp. *flos-cuculi*, *Galium uliginosum* avec, comme compagnes, des espèces de bas-marais comme *Carex nigra*, *Carex panicea*, *Silaum silaus*.

d - Cladiaie, phragmitaie ou magnocariçaie à *Carex acutiformis*, groupements méso-eutrophes occupant de légères dépressions longuement inondées.

e - Moliniaie mésohygrophile sur tourbe caractérisée par *Silaum silaus*, *Galium boreale*, *Carex lepidocarpa*, *Carex hostiana*, *Orchis laxiflora* subsp. *palustris*, *Epipactis palustris*, *Tetragonolobus maritimus*, *Inula salicina* subsp. *salicina*, *Ophioglossum vulgatum*, entrecoupée de mégaphorbiaies fragmentaires à tonalité

subatlantique composées de : *Thalictrum flavum* subsp. *flavum*, *Cirsium oleraceum*, *Lysimachia vulgaris*, *Angelica sylvestris*, *Eupatorium cannabinum* subsp. *cannabinum*, *Symphytum officinale* subsp. *officinale*, *Caltha palustris*.

f - Éléments dispersés de saussaie juvénile à *Salix cinerea*, *Frangula alnus*,...

g - Chênaie pédonculaire-frênaie édaphique.

La combinaison originale de cette série évolutive turficole réside essentiellement dans la coexistence d'espèces atlantiques et continentales avec une balance floristique à l'avantage des espèces occidentales.

Ainsi, la schoenaie observée sur le site pourrait constituer un individu d'association intermédiaire entre le ***Cirsio dissecti - Schoenetum nigricantis*** atlantique et l'***Orchido palustris - Schoenetum nigricantis*** des plaines continentales d'Alsace et d'Allemagne.

Pour ce qui concerne la jonchaie, B. de FOUCAULT (1984) ne propose-t-il pas de créer une association originale à *Juncus subnodulosus*, le ***Selino carvifoliae - Juncetum subnodulosi*** d'aire subcontinentale-subatlantique qui reliaierait l'***Hydrocotylo - Juncetum subnodulosi*** plus atlantique au niveau de la Champagne.

Enfin, reste à savoir si schoenaie et jonchaie alcalines du transect participent aux bas-marais du ***Caricion davallianae*** médio-européen ou bien à ceux de l'***Hydrocotylo - Schoenion nigricantis*** eu- et nord-atlantique. La question est posée.

Remercions encore bien chaleureusement les guides MM. BOURNÉRIAS, THÉVENIN et WORMS, qui, tout au long de cette belle et chaude journée naturaliste, ont mis à notre disposition, sans se ménager, tant de savoir distillé avec autant de gentillesse.

Et c'est par la N 44 que nous regagnons Laon en retraversant la plateforme éocène de l'Île-de-France émergeant de son socle résistant en calcaire lutétien.

Fragmenté par des vallées petites ou grandes (Ardon, Ailette, Aisne) en une multitude de buttes de toutes dimensions (Laniscourt, Monampteuil-Saint-Eme, Montagne de Laon), creusé de cirques arrondis en "culées" ou "cuves" où se blotissent les villages laonnois aux abords desquels alternent cultures, bois, prairies et vergers, ce plateau tertiaire a créé des sous-régions aux contrastes saisissants, aux charmes à peine dévoilés, aux trésors artistiques à découvrir ... lors d'une prochaine session !



Photo n°18 : *Ophioglossum vulgatum*. Grand marais de Cormicy (Marne). 27 mai 1992. (Photo E. Viaud).

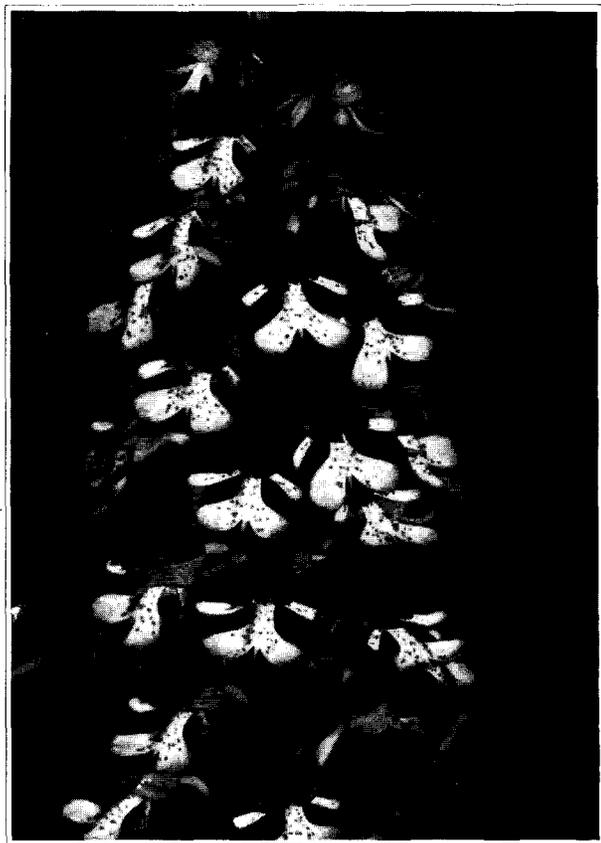


Photo n° 19 : *Orchis purpurea*. Orgeval (Aisne). 27 mai 1992. (Photo E. Viaud).